



# Une convention collective pour soutenir les compétences langagières et le développement de l'enfant

**Communication de Richard Cloutier, Ph. D.,  
psychologue**

Colloque De la parole aux actes : tous unis pour le développement  
du langage (0-5 ans)

Projet ELLAN, Université Laval, Québec, 20 mai 2021

# Le langage : premier outil communicationnel

---

- Fonction d'expression du mental
  - de communication sociale des pensées, des émotions, des besoins...
- « Le langage est une forme de pensée extériorisée et la pensée est une forme de langage intériorisé » (Jean Piaget).
- Penser, parler, rêver, lire, écrire, chanter... possible sans langage ?
- Le langage est au cœur de la place sociale, du lien social, de la participation sociale, du pouvoir social.
- Le langage est au cœur du développement de la personne, de son identité et de son rapport au monde.

# Avant les mots

---

- Avant l'utilisation des mots,
  - c'est-à-dire l'utilisation de signifiants pour désigner des signifiés, toute une série d'outils ont été acquis pour communiquer socialement, à travers des interactions non linguistiques, des routines quotidiennes meublées de balbutiements, de sons divers, de pointages, d'exclamations, de notes, de rires, d'expressions faciales...
- Dans ces routines interactives, l'enfant
  - reconnaît et anticipe le script des événements,
  - il connaît son rôle comme celui de l'autre dans l'interaction,
  - il maîtrise la situation parce qu'il en connaît le déroulement, et il en redemande.
- Cette sorte de sécurité est soutenue par la prévisibilité des repères, la familiarité du contexte et le sentiment de contrôle sur le fil de l'événement : c'est de l'empowerment interactif.
- L'interaction est déjà pleine de sens et les mots entrent naturellement dans cette dynamique en y apportant une efficacité communicationnelle remarquable.

**Donc,**

L'apparition des mots et des phrases s'échafaude sur des acquis communicationnels ayant déjà inscrit des compétences dans les rôles d'acteur, dans les scripts interactifs, les codes émotionnels, tout cela porté par des contextes sociaux familiaux. Ainsi se développe le sentiment de pouvoir comprendre et se faire comprendre avant les mots.

Devenir un partenaire de conversation compétent avant et pendant l'apprentissage des mots passe par l'inscription dans l'échange, la « conversation ».

**Encore faut-il que l'enfant y soit inclus...**



## Soutenir le langage de l'enfant

---

Sensibilité, écoute, synchronisme, non-intrusion

Co-opération, co-construction

Renforcement

Lecture, chanson, ....

# Placer l'enfant au centre du village : avec quels acteurs ?

---

- Les parents
- La famille élargie
- Les milieux éducatifs : garderie, école
- Les personnes significatives dans la communauté
- Services collectifs (loisirs, sports, arts,...)
- Services policiers et services sociaux
- Groupes communautaires...
- Milieux de vie substitués à la famille (famille spécifique, familles d'accueil, centres d'accueil...)

# Une convention collective

---

## Donner une place à l'enfant veut dire ?

- Accès à l'information
- Possibilité d'expression de son point de vue
- Poids décisionnel

## Prévention

- Sensibilité
- Sentinelles
- Portes où frapper et où l'on trouve une réponse rapidement
- Suivi et continuité

## Concertation implique convention

La collectivisation du soutien à l'enfant « ça prend tout un village... » et à ses parents dans leurs rôles familiaux – des objectifs communs, des façons de faire partagées nécessaires.



# Commission Laurent : recherche d'une convention pour les enfants en besoin de protection – une place pour l'enfant

---

- Constituer un Conseil consultatif composé d'enfants et de jeunes représentatifs.
- Mettre sur pied des initiatives favorisant l'expression et la prise en compte de la voix des enfants et la participation des enfants et des jeunes à la vie démocratique.
- Développer des conventions de pratiques collaboratives communes.
- Réinstaurer la présence d'intervenantes de santé et de services sociaux à l'intérieur des écoles favorisant la collaboration intersectorielle et une proximité de services aux enfants.

Pour passer de la parole aux actes, les acteurs doivent convenir de :

---



**Parler de l'enfant**



**Parler à l'enfant**



**Parler avec l'enfant**

Merci de votre  
attention